

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Vœux et note de l'administrateur-caissier

C'est volontairement que j'ai attendu le journal de mars pour vous apporter, chers abonnés et lecteurs de notre revue apicole, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur auprès de vos proches et de vos abeilles. Merci pour les messages reçus, pour la SAR et à titre personnel. A l'abonné en Albanie et à celui en Algérie, votre message m'est bien parvenu et je souhaite un retour à une vie plus facile dans vos pays respectifs et dans chaque région du monde et un développement rapide de votre économie.

1992 laissera le souvenir d'une année laborieuse à votre caissier. Je citerai d'abord l'inopportune parution dans le JSA du rapport de gestion en lieu et place du rapport de vérification des comptes. Quelques apiculteurs exploitèrent encore cette méprise. S'ils cherchaient la démission de François Cottet, ils peuvent chanter victoire ; mais qu'ils sachent que ce collègue au CC fut fort apprécié et remarqué pour avoir recherché notamment du matériel plus adéquat et surtout moins cher, ainsi que pour son dévouement à la cause du contrôle du miel.

Le deuxième point noir de l'année 1992 fut le manque de liquidités, durant l'été spécialement. La cause de ce phénomène est, à mon avis, la trop tardive et insuffisante augmentation des cotisations. Ainsi, 4 obligations venues à échéance ne furent pas renouvelées. Je le regrette, car, jusqu'au début de l'automne, le taux d'un tel placement s'afficha à 7½ %, voire 7¾ %.

En raison d'une rigueur certaine de gestion, les comptes 1992 se soldent par un appréciable bénéfice. Je suis convaincu que le résultat 1993 ne sera pas identique. En effet, je dois déplorer la démission de 220 membres. Ainsi, un nouveau manque à gagner se présente et le JSA coûtera 3 % de plus. Notre CC ne devrait pas renouveler une erreur dont je suis probablement l'instigateur. Ainsi, j'estime que, dès 1994, la cotisation devrait être relevée chaque année, afin d'éviter une augmentation asymétrique.

En raison des difficultés financières dont sont l'objet les collectivités publiques, je crains une diminution des contributions. D'ailleurs, le CE du canton de Fribourg n'a-t-il pas déjà décidé une réduction linéaire de 10 % sur de nombreux subsides, dont celui attribué à l'apiculture ?

J'ai atteint la moitié de mon mandat au CC SAR. C'est pourquoi je me suis proposé un petit examen de l'avenir. Il me semble que des conseillers apicoles, des présidents de section, des apiculteurs chevronnés pourraient apporter de la matière à notre rédacteur afin de rendre notre revue plus

variée encore. Pour ma part, je propose une nouvelle rubrique, laquelle consisterait à interviewer nos aînés. J'ai un faible pour la philosophie de nos aïeux. J'espère que d'autres lecteurs vont aussi faire parvenir un texte à notre rédacteur. Je pense intituler ces articles «A la rencontre d'un aïeul». Ces articles seront rétribués, si tel est le vœu de leur auteur. A vos plumes!

La diminution du nombre d'abonnés me déconcerte. Ce phénomène est-il dû :

- à l'âge des apiculteurs? Certainement;
- au prix de la cotisation? J'espère que non;
- à l'égoïsme de nos voisins? 1 kg de miel en cadeau peut y remédier;
- à la difficulté de découvrir un nouvel emplacement?
- au fait que les fermes ne comptent plus qu'un homme?
- à la diversité des loisirs?
- aux facilités de vie et de sorties de nos jeunes?

J'espère que les dirigeants de nos sociétés d'apiculture ne vont pas abandonner le recrutement, ni les bonnes relations avec les autorités, etc., pour la sauvegarde de notre environnement et notre bonheur dans nos ruchers.

A bientôt, à Yverdon, avec vos délégués et à tous: regardez vers l'avenir!

Joseph Girard

A votre disposition :

cadres de corps et de hausse DB-DT

Bois de tilleul de qualité éloignant les teignes. Prix sans concurrence.

Othmar Pelfini, apiculteur
1908 Riddes.
Tél. (027) 86 19 75, repas.

A vendre

miel de fleurs contrôlé

(pas de colza), en bidons de 25 kg.

R. Linder,
Martins 9, 2800 Delémont
Tél. (066) 22 13 32

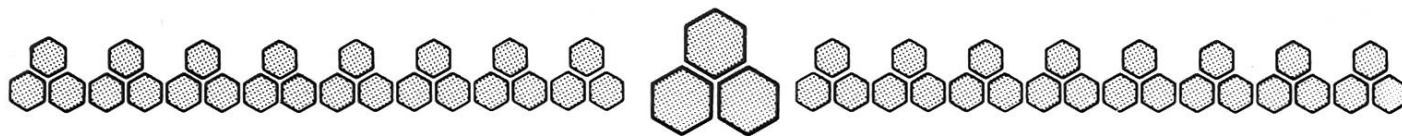
CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Pour un bon départ printanier, nourrissage stimulant, fabrication artisanale avec du pur sucre et du miel du Jura neuchâtelois.

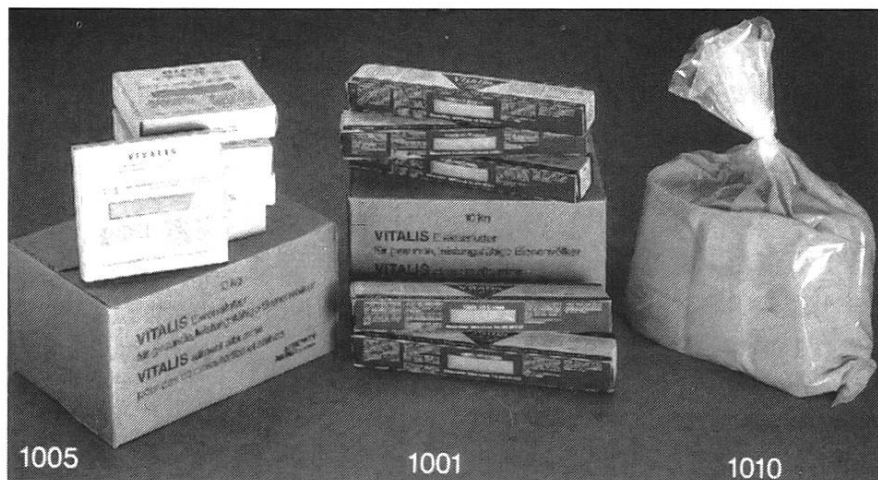
★ **Nouveau : en barquettes alu 8 × 11 × 3,5 cm.**

Plaques pour ruches suisses 28 × 10 × 2 cm.
Nous remplissons aussi volontiers vos propres récipients.

P. Paratte, apiculteur,
Grandes-Crosettes 15, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 62 56.



VITALIS, le meilleur

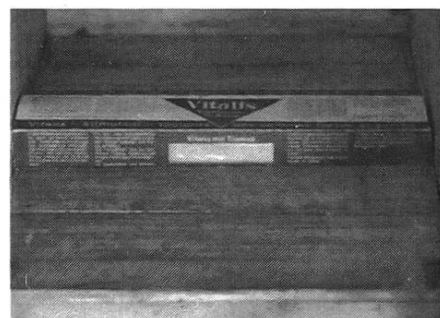


Pourquoi? VITALIS, aliment albuminé de renommée universelle, renforce les colonies et en favorise une croissance harmonieuse.

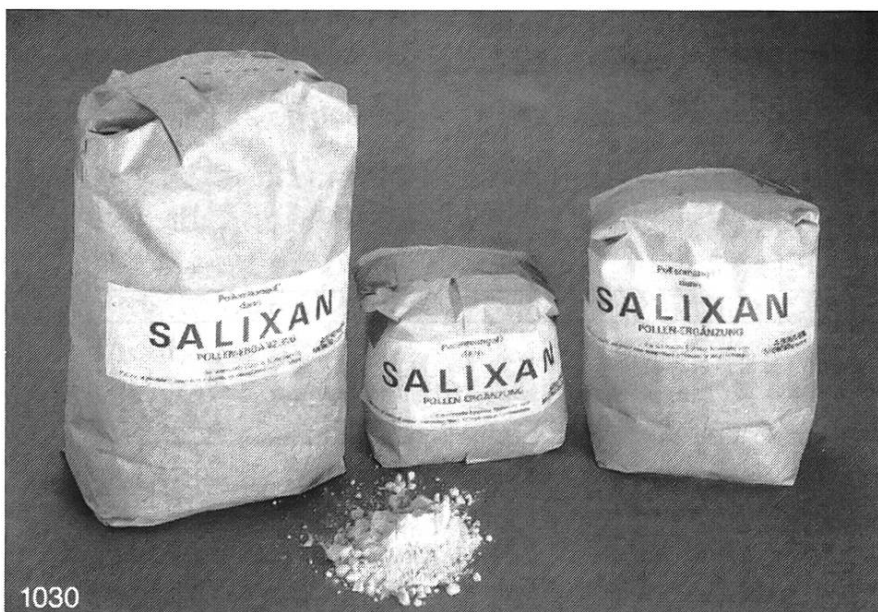
L'expérience le prouve: les colonies auxquelles on a administré du VITALIS récoltent pour le moins un appoint en miel de 1 kg, ce qui est donc rentable!

Les meilleurs résultats avec VITALIS au printemps!

Dès le moment où les abeilles ont effectué leur vol de purification, à fin février-début mars (régions de montagne plus tard), les colonies ont diminué. C'est à ce moment que l'on dépose 1 kilo de VITALIS **directement sur les cadres de couvain** et la génération des nouveaux couvains prospère immédiatement.



SALIXAN – le complément du pollen



SALIXAN remplace le pollen et donne aux abeilles ce dont elles ont besoin pour élever assez tôt une forte génération de jeunes.

SALIXAN contient environ 50% de protéine assimilable qui est indispensable aux abeilles.

1001 VITALIS par kg **6.50**
dès 10 kg **6.30**
dès 20 kg **6.—**

1005 VITALIS paquet spécial pour Spühler, Helvetia, DB et DT, etc., 14 x 15 cm par kg **6.50**
dès 10 kg **6.30**
dès 20 kg **6.—**

1010 VITALIS en sac de 10 kg par kg **6.—**
dès 10 kg **6.—**
dès 20 kg **5.70**
Plus grandes quantités, prix spécial

Aux prémices du printemps, la ponte commence. Il n'est pas certain que vos abeilles trouvent à temps du pollen frais en suffisance. Pour pallier cette carence éventuelle, donnons-leur du SALIXAN.

1030 SALIXAN le kg **6.45**
dès 10 kg le kg **6.30**
dès 20 kg le kg **6.10**

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

5444 Künten (AG) - Tél. (056) 96 13 33
Fax (056) 96 33 22

